

Chef-fe d'équipe en charge de la gestion locative du quartier fluvial et des ports



Offre n° 0031240301372915

Publiée le 01/03/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE RAMONVILLE SAINT AGNE

Place charles de gaulle

31524 Ramonville Saint Agne

Site web de l'employeur : <https://www.ramonville.fr/>

Lieu de travail : Ramonville Saint Agne

Poste à pourvoir le : 01/04/2024

Date limite de candidature : 31/03/2024

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 12 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Habitat et politique de la ville > Habitat, logement

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Agent de maîtrise

Métier(s) : [Chargé ou chargée de gestion locative](#)

[Directeur ou directrice de la gestion locative](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 18 mois consécutifs.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Non

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Entre 2000 € et 2500 € brut mensuel selon le profil

Descriptif de l'emploi :

Bordée par le canal du Midi, patrimoine mondial de l'Unesco, la Commune est délégataire de concessions pour le compte de Voies Navigables de France : un port de plaisance, Port Sud, un quartier fluvial et un port d'escale technique. A ce titre la commune gère la location des emplacements et les services proposés aux usagers

habitant des bateaux et plaisanciers.

Conditions du poste

- * Horaires de travail : 35 h en journée ;
- * Astreinte technique
- * Accès à la formation.
- * Prestations sociales : restaurant inter-entreprise (tarifs avantageux), prise en charge mobilité douce et abonnement transport (selon règlement), prestations Sociales et Culturelles.

Missions / conditions d'exercice :

Rattaché à la Direction des Services Techniques et de l'Aménagement, et à la tête d'une équipe constituée de 3 agents techniques et administratifs, vous avez en charge la gestion de l'accueil des usagers, la mise à disposition des emplacements et la coordination de l'ensemble des ressources et moyens liés à l'entretien des installations portuaires et la mise à disposition de prestations à destination des usagers.

Activités

1 - Relation avec le public et les usagers

- * Coordonner l'accueil et informer les bateliers et plaisanciers sur le fonctionnement des ports et sur les possibilités offertes par son environnement (services, activités, ...)
- * Maintenir et développer de solides relations et coopérations avec les acteurs portuaires (associations d'usagers, collectivités territoriales, VNF, services de l'état, etc....) et les réseaux professionnels.
- * Garantir la bonne éthique des décisions prises sur les domaines portuaires et en rendre compte régulièrement à la hiérarchie
- * Faire des propositions d'évolution des règlements portuaires et outils de gestion de la relation aux usagers
- * Informer et sensibiliser à la lutte contre les pollutions, la protection de l'environnement et la préservation des berges du canal.
- * Assurer la médiation en cas de litiges
- * Alimenter, promouvoir et diffuser régulièrement des informations du port sur le site internet de la commune

2 - Gestion administrative et technique

- Gestion budgétaire et financière

- * Garantir la tenue des écritures de la régie de recettes des ports
- * Mettre en place les actions de relance en cas de retard de paiements
- * Mettre en place les procédures de contentieux (saisie, vente aux enchères, destruction des navires)
- * Préparer le budget annuel de fonctionnement des ports et proposer les investissements à planifier dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement
- * Contrôler l'exécution des lignes budgétaires en lien avec l'activité des ports (300k€ annuel)

- Gestion administrative

- * Gérer et optimiser les plannings d'occupation des emplacements des ports et berges
- * Assurer le suivi des contrats d'occupation des postes d'amarrage et percevoir les redevances
- * Établir les dossiers d'entrée et de sortie des usagers et les tenir à jour en cours d'occupation
- * Établir un rapport annuel sur la gestion et la fréquentation des ports

- Gestion technique

- * Organiser et veiller à la sécurité des opérations de levage sur le port technique

- * Organiser et veiller à la sécurité des mouvements de bateaux dans le périmètre des concessions
- * Planifier et coordonner les travaux de propreté et d'entretien des équipements portuaires (bornes fluides, contrôle d'accès, logiciels métiers)

- Encadrement d'une équipe

- * Planifier les activités quotidiennes
- * Faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- * Participer aux recrutements, au plan de formation des permanents et saisonniers
- * Animer l'équipe et optimiser son fonctionnement

Profils recherchés :

- * Première expérience de deux ans souhaitée dans la gestion locative (parc social, camping,...)
- * La connaissance du domaine portuaire et fluvial est un plus mais n'est pas requise. Les compétences spécifiques réglementaires et techniques pourront être acquises par une formation interne
- * Permis bateau fluvial souhaité

Exigences et qualités requises

Compétences requises pour le poste

- * Compétences en gestion technique et administrative
- * Capacité de management
- * Bonne connaissance des outils bureautiques
- * Notions de compréhension et d'expression d'anglais (niveau A2)

Qualités requises pour le poste

- * Rigueur et autonomie
- * Discrétion et sens du service public
- * Aisance relationnelle

Contact

Contact : 0561752121

Lien de candidature : <https://www.ramonville.fr/votre-ville/economie/offres-d-emploi/la-mairie-recrute>

Informations complémentaires :

Vous êtes intéressé-e ? Adressez votre candidature !

CV, lettre de motivation et arrêté de situation le cas échéant à M. Le Maire (réf. : VS/AB/PORTS)
recrutement@mairie-ramonville.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.